

COMMUNE DE OISY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 FEVRIER 2026 PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Date de la convocation : 03/02/2026

Date de l'affichage : 03/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 9 PRESENTS : 6 VOTANTS : 6

L'an deux mil vingt-six, le dix février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de OISY, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DUFRENNE Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : M. DUFRENNE Jean-Louis - M. TESSON Audry - Mme TESSON Jocelyne – M. MASCRET Damien – M. LAMBRE Olivier - M. MULLER José

Étaient absents : M. DELAPLACE Brice - Mme JEAN Zouina – M. DEROUBAIX Patrice

Secrétaire de séance : Mme TESSON Jocelyne

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité des membres présents

RENOUVELLEMENT D'UN POSTE INFORMATIQUE AU SECRETARIAT DE MAIRIE

M. le Maire informe les membres que l'un des postes informatiques du secrétariat est obsolète et montre des signes de dysfonctionnement inquiétant. C'est pourquoi, il propose de renouveler l'ordinateur rapidement pour maintenir le bon fonctionnement des tâches administratives.

Deux options sont proposées par notre prestataire de logiciels informatiques Nord France Informatique :

- L'acquisition d'un ordinateur fixe comprenant une unité centrale/clavier/ pack office/ antivirus pour un montant de 2018.40 € TTC
- Le second porte sur un contrat de soluthèque intégrant la location de l'ordinateur fixe ainsi que les logiciels **SoluCompta**, **SoluPaye** et **SoluVote**, auxquels est ajouté à titre gracieux **SoluRecense** et **SoluLaique** en version web. Avec contrat d'assistance sur l'ensemble des logiciels Métiers/Matériels, Formations sur site incluses. Pour un montant de 480 € TTC/trimestre

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal opte pour le contrat soluthèque.

DEMANDE D'AMENAGEMENT DEVANT LE 11 GRAND RUE

M. le Maire donne lecture de la requête des administrés nouvellement habitants de la commune au 11 Grand Rue sollicitant un aménagement en macadam devant chez eux. M. le Maire rappelle que lors des travaux de voirie Grand Rue cet espace avait été retenu en espace vert et plantation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de réaménagement en macadam.

M. le Maire est chargé d'effectuer une demande de devis.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES COLLEGE SIMONE VEIL DE WASSIGNY

M. le Maire donne lecture du courrier reçu par l'association des parents d'élèves du collège Simone Veil de Wassigny sollicitant une subvention pour les soutenir dans les projets à venir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal ne souhaite pas octroyer de subvention.

QUESTIONS DIVERSES :

- Tenue du bureau de vote du 15 et 22 mars 2026

Le Maire

Le secrétaire